

Instructions aux auteurs / Guidelines to authors

(Bulletin and Mémoires)

Mise à jour Décembre 2013

Le Bulletin de la Société géologique de France accepte pour publication des articles originaux de référence, d'intérêt général et s'adressant à un public international averti. Ils peuvent concerner tous les domaines des Géosciences. Les manuscrits de données brutes non interprétées et les notes techniques ou d'intérêt purement local ne sont pas acceptés.

Les manuscrits sont examinés par deux rapporteurs. La langue est le français ou l'anglais, **mais pour une meilleure diffusion au niveau international, l'anglais est très fortement recommandé.**

Tout auteur peut soumettre un article au Bulletin de la Société géologique de France et bénéficie d'une franchise de 7 pages imprimées par an (texte, figures, tableaux et planches inclus, chaque page équivalant à 7700 signes). Le prix de chaque page supplémentaire est de 120 € (tarif 2014).

Les membres de la Société, s'ils sont premier auteur à jour de leur cotisation et de leur abonnement au bulletin, disposent d'une franchise annuelle supplémentaire de 7 pages imprimées, soit 14 pages.

POUR SOUMETTRE UN ARTICLE

La soumission des articles se fait totalement en ligne (<https://articlestatus.edpsciences.org/is/bsgf/>) et vous serez guidés étape par étape. Ne pas oublier de remplir tous les champs, sinon votre soumission ne sera pas validée.

Lors de la première soumission d'un article ou pour la soumission d'un article révisé, les auteurs doivent envoyer le manuscrit au format .pdf. Le fichier .pdf sera celui qui sera utilisé pour la procédure de révision du manuscrit. Pour la mise en forme du .pdf, les auteurs doivent se référer aux instructions dans la rubrique *Manuscrit* ci-dessous. Dans le cas du non-respect de ces consignes, le texte ne sera pas considéré pour une procédure de révision et les auteurs seront invités à re-soumettre l'article.

Les auteurs doivent accompagner la soumission du manuscrit d'une lettre décrivant brièvement le contexte de l'étude et l'objet de l'article. Les auteurs sont invités à communiquer quatre noms (2 au minimum) de rapporteurs potentiels pour leur manuscrit.

Les notes brèves seront au maximum de 4 pages imprimées, illustrations incluses. Elles sont conçues pour être publiées rapidement après une procédure de révision accélérée.

Manuscrit

La mise en forme du texte doit être la plus simple possible, en format 1 colonne, non justifiée et en double interligne. Les lignes devront être numérotées. Tous les articles devront comporter dans l'ordre :

- le titre (français et anglais),

The "Bulletin de la Société géologique de France" accepts for publication original reference papers of general interest and targeting an informed international audience. Manuscripts can deal with all fields of the Earth Sciences, but special attention will be given to papers that address linkages between fields. We do not accept manuscripts consisting of non-interpreted raw data, nor technical notes and notes of just local interest.

Manuscripts are reviewed by 2 referees. Texts can be submitted in French or English. In order to optimise their impact, articles in English are preferred.

Every author can submit a paper to the Bulletin de la Société géologique de France and is allowed 7 free printed pages per year (including text, figures, tables and plates, each page amounting to 7,700 signs and spaces) the charge for each additional page is 120 euros (2014 rate).

Members of the Society, if they appear as first author, and provided they are up-to-date with their membership fee and subscription to the Bulletin, are allowed 7 free extra printed pages per year for a total of 14 pages.

HOW TO SUBMIT A MANUSCRIPT

The manuscripts will be submitted on line on <https://articlestatus.edpsciences.org/is/bsgf/>. You will have to follow the guided procedure.

A PDF format is required for the first submission or for the revised manuscript. If a manuscript is not adequately presented it might be not considered for review.

Authors must send a letter describing the context and the topics of their manuscript. Authors are invited to communicate the names of 4 possible (2 at least) referees for their manuscripts.

Short notes (maximum 4 pages, including illustrations) are planned for prompt publication after an accelerated review procedure.

Manuscript

The text must be typed entirely in lower case and double-spaced on one column, each page and line being numbered. All articles must comprise, in the following order

- the title (English and French)

- le prénom usuel (en toutes lettres) et le nom des auteurs avec leur adresse et celle de l'organisme auquel ils appartiennent,
- l'adresse de courrier électronique de l'auteur correspondant,
- 6 mots-clés (français et anglais),
- un résumé en français (2000 à 3000 signes, espaces inclus),
- un résumé en anglais (2000 à 3000 signes, espaces inclus),
- le texte,
- les références,
- les légendes des figures,
- les figures (1 figure par page) dans l'ordre d'appel dans le texte.

Références

Tous les « appels » de références mentionnés dans le texte et les illustrations devront figurer dans la liste des références et inversement toute référence citée devra être appelée dans le texte ou les illustrations.

Tous les appels de références comprendront entre crochets [...], le nom de l'auteur cité (avec omission de l'initiale de son prénom), l'année de publication et éventuellement l'indication de pagination et figuration qui débutera par une majuscule. Ex : [Odin *et al.*, 1992, Fig. 2]. Lorsque des références de même premier auteur mais de co-auteurs différents seront citées pour la même année, l'appel dans le texte se fera en citant les 2 premiers auteurs (ou plus si nécessaire) suivi de *et al.*

Une référence bibliographique comprend 3 ou 4 zones (zone auteur et date, titre, publication, compléments). Chaque zone est terminée par un point. Les 2^e, 3^e et éventuellement 4^e zones sont ouvertes par un tiret.

Les listes de références seront toujours ordonnées alphabétiquement (1^e puis 2^e auteur), puis chronologiquement. Ainsi :

Nom d'auteur suivi de l'initiale du prénom et d'un point (dans une référence à plusieurs auteurs, les noms seront séparés par une virgule et une perluette (&) placée avant le dernier auteur. Après l'initiale du prénom du dernier auteur, la date entre parenthèses (plusieurs références d'un même auteur de même date, celle-ci est suivie de a, b, c selon l'ordre d'appel dans le texte). – Le titre est écrit en entier en caractères romains droits sans majuscules même en anglais (sauf si nécessaire). Si l'article fait partie d'un volume, le titre sera suivi par *In*: l'initiale du prénom et le nom des éditeurs suivi par, Ed. ou Eds., puis le titre du livre commençant par une majuscule. – Nom du périodique (en italique) (les normes à suivre pour les abréviations étant celles définies dans le catalogue IGCP II 1978-1982, IUGS, UNESCO), ou de l'éditeur et de sa ville (en romain minuscule) suivi d'une virgule et de la caractérisation ou collation de la référence (volume, tomes, pages). Celle-ci ne comportera que les chiffres séparés par des virgules (les numéros de série entre parenthèses, les tomes en gras). Sont à écrire en italiques les titres de périodiques et sous titres, les titres de collection, les titres de congrès quand il n'y a pas publication par une revue ou un mémoire, et les ouvrages considérés comme une publication en série. Les monographies à un auteur s'écrivent en romain ainsi que les thèses.

- the common first names (spelt in full) and the names of authors
- their addresses and/or those of parent organisations
- an electronic address
- 6 key words (English and French)
- an abstract (2,000 -3,000 characters)
- a French résumé (2,000-3,000 characters)
- text
- references
- illustration captions
- illustrations (one per page)

References

All the references mentioned in the text and with the illustrations must be included in the list of citations, and conversely, each quoted citation must be called in the text or in the illustrations.

All the citation should mention between brackets: cited author's name (without the initial of his first name), publication year, possibly also pagination and figuring, starting with a capital letter (ex: [Odin *et al.*, 1992, Fig.2]). If the same first author is cited the same year with different co-authors, the citation in the text will mention the first 2 authors (or more if necessary), followed by *et al.*

Lists of references must always be arranged alphabetically (first and second author), then chronologically.

A bibliographical reference comprises 3 or 4 zones (author and date, title, publication, complements). Each zone ends with a full stop. The 2nd, 3rd and where relevant 4th zones begin with a dash.

Author's name, initial of the first name, then full stop. In a reference to several authors, names will be separated by a comma and the sign & placed before the last author's name. After the initial of last author's first name, type the date between parentheses (if there are several references to one author in the same year, add a, b, c to the year, depending on the order of citations in the text). – The title is fully typed in straight romans without capitals, even in English (except if necessary). If the article is part of a book, the title is to be followed by *In*: initial of the editor's first name and name, followed by Ed. or Eds. Between comas, then indicate the title of the book with the first letter in capital. – Name of the Journal (in italics; for abbreviations, follow the norms of the catalogue IGCP II 1978-1982, IUGS, UNESCO), or name of the editor and his city (in small roman), then a comma and the characterisation of the reference (volume, tome, pages): for the latter, give only the numbers separated by commas (serial numbers between parentheses, tomes in bold). To be typed in italics: Journal titles and sub-titles, titles of collections, titles of conferences if there is no publishing by a journal or a memoir, and the books considered as forming a series. Single-author monographies and theses are indicated in romans. "Special Publication" (Sp. Publ.), "Professional Paper" (Prof. Paper) are printed in italics after the title of the journal because they form part of the title, the same for Bull. or Mém. "Special issue" or sp. issue or sp. number,

Les « special publication » (Sp. Publ.), « professional paper » (Prof. Paper) s'écrivent en italique à la suite du titre de la revue car ils font partie du titre, de même que Bull. ou Mém. Les « special issue » ou sp. issue ou n° sp. ainsi que les « abstracts » (abst.) viennent après le n° du fascicule en romain droit. Les références à des rapports internes et à des thèses indiqueront la bibliothèque où ils peuvent être consultés librement. A défaut de cette indication, ils seront extraits de la bibliographie. Les références à des notes soumises à des Comités d'édition et en cours d'examen sont proscrites. En revanche seules les notes effectivement acceptées peuvent être citées, suivies de la mention (sous presse). Les références à des cartes ou notices seront faites selon les exemples : Alabouvette *et al.* et Burg *et al.*

Notes infrapaginales

Elles ne sont pas autorisées.

Illustrations

La justification maximale pour les figures est de 18,5 cm sur 24,5 cm (2 colonnes) ou 18,5 cm sur 9 cm (1 colonne).

Dans la mesure du possible, la présentation « à l'italienne » des figures n'est pas conseillée. En cas d'utilisation de la justification maximum (18,5 x 24,5) la légende sera reportée sur la page voisine. Les photographies (N-B ou couleur) prêtes à être reproduites devront être, dans la mesure du possible, regroupées par planches et numérotées. Les illustrations en couleur pour la version imprimée sont à la charge des auteurs et sont gratuites dans la version électronique. Les auteurs doivent s'assurer de la bonne qualité des illustrations couleur. Elles pourront être imprimées en noir et blanc dans la version papier du Bulletin.

Dans le format définitif des figures, la taille des lettres et chiffres devra être comprise entre 1 et 5 mm afin d'assurer une homogénéité dans la présentation d'ensemble des figures. Une échelle graphique devra figurer sur les illustrations. Il est conseillé d'éviter de repérer les caissons des légendes par des numéros mais d'utiliser plutôt des abréviations explicitées dans la légende (ex : Js pour Jurassique supérieur ; Mbl pour marnes bleues). Si les auteurs utilisent des figures déjà publiées, ils devront demander une autorisation de reproduction.

Une photographie couleur illustrant l'article pourra être fournie pour éventuellement illustrer la couverture du Bulletin.

Règles typographiques

1) Majuscules, minuscules

– Les noms d'ères, systèmes, étages prennent une majuscule sauf lorsqu'ils sont employés comme adjectifs (ex : un calcaire jurassique).

– Les termes techniques (flysch, synclinal), les minéraux et les désignations topographiques (fleuve, cap...) prennent une minuscule (ex : mer Méditerranée, plateau de Millevaches, bassin de Paris, galène...).

– Une entité géographique ou géologique importante prend une majuscule. Celle-ci disparaît au second terme (ex : le Massif central, le Bassin parisien...).

or "abstracts" (abst.) are printed after the issue number in straight roman. References to internal reports and to theses should mention the libraries where free consultation is possible. If such an indication is missing, these references will be deleted. References to papers submitted to editorial committees and in the reviewing process are excluded. On the other hand, articles which have been explicitly accepted, can be cited with the mention: (in press). References to maps or their explanatory booklets should be made according to the examples below: Alabouvette *et al.*, and Burg *et al.*

Footnotes

The use of footnotes should be avoided as much as possible.

Illustrations

Figures, tables and plates should be planned as far as possible for reduction on a single column (9 cm width) or on 2 columns (18.5 cm), by 24.5 cm maximum height.

"Italian" – style presentation of figures is not advised. If the maximum justification is used (18.5 x 24.5 cm), the caption will be transferred to the next page. Photographs (black and white or colour) ready for reproduction should be grouped on plates and numbered. Colour illustrations will be charged to authors on the paper version and free of charge on the electronic version of the Bulletin. They can appear in black and white on the paper version.

After reduction, the size of letters on figures must be comprised between 1 and 5 mm in order to ensure consistency in the overall presentation of figures. A graphic scale is required. Avoid identifying the keys of captions by numbers; it is preferable to use abbreviations that will be spelt out in the captions (ex: UJ for Upper Jurassic, Mbl for blue marls).

Authors who make use of figures already published by colleagues, must remember to request permission to publish.

A photograph can be provided to eventually illustrate the cover of the Bulletin.

Some typographical rules

1) Capitals and lower case

– The names of eras, systems and stages begin with a capital.

– Technical terms (flysch, syncline), minerals and topographical designations (river, cape...) begin with a lower case letter ; ex: Mediterranean sea, Millevaches plateau, Paris basin, galena...

2) *Points cardinaux*

Ils s'écrivent toujours avec une minuscule, sauf lorsqu'ils désignent une région ou qu'ils sont considérés comme nom propre (ex : le Nord de la France, l'Ouest tunisien, les pays de l'Est...). Les abréviations N, S, E, W, peuvent être utilisées lorsqu'il y a indication de direction (ex : une direction WSW-ENE).

3) *Usages paléontologiques*

Les noms communs s'écrivent toujours avec une minuscule (ex : une faune de mammifères, un calcaire à crinoïdes). L'usage du latin est recommandé pour les groupes hiérarchiques ainsi que pour les genres et espèces. Suivre les règles internationales de nomenclature.

4) *Abréviations, unités, nombres*

– Ne pas abréger les noms ni les unités stratigraphiques (Crétacé inférieur et non pas Crét. inf.).

– Toute appellation devra être désignée en toute lettre la première fois qu'elle sera employée, le sigle étant placé entre parenthèses, par exemple : carbone organique total (COT).

– Le système décimal doit être employé.

– Le symbole des unités ne prend jamais la marque du pluriel.

– En français, million d'années s'abrège Ma dans tous les cas. En anglais, « million years » s'abrège Ma pour une date et m.y. pour une durée (ex : en anglais, 3 m.y. désigne la durée d'un phénomène géologique survenu il y a 100 Ma).

– Datation : ^{14}C , 18 000 ans B.P.

– Orientation : N010°E, N100°E.

5) *Composition des mathématiques et de la physique*

– Les lettres majuscules sont toujours composées en latin.

– Les variables ou inconnues, fonctions, constantes littérales, paramètres entiers sont composés en lettres latines minuscules, italiques.

– Les opérateurs et abréviations sont composés en romain (ex : sin a). Attention aux confusions à la composition avec l'alphabet grec.

6) *Noms étrangers*

Les dénominations géographiques seront conservées dans leur langue originelle (ex : Sierra Morena).

APRÈS ACCEPTATION DÉFINITIVE

Soumission définitive du manuscrit

Après acceptation définitive du manuscrit par le Comité Editorial, les auteurs seront invités à téléverser en ligne les fichiers originaux de leur article :

- le fichier texte (doc ou docx) seul sans les figures, conformément aux recommandations dans la rubrique *Manuscrit* ci-dessus,

- les fichiers des figures (ai, eps, tiff),

- les fichiers des tableaux (doc, docx, xls, xlsx).

2) *Cardinal points*

Always in lower case, except when they designate a region or are considered as proper nouns, ex: the North of France, Eastern countries ... Abbreviations N-S-E-W can be used when a direction is indicated; ex: a direction WSW-ENE.

3) *Paleontology*

Common nouns are always printed in lower case: a fauna of mammals, a crinoid limestone ... The use of latin is recommended for hierarchical groups as well as for genus and species. One should follow the international rules of nomenclature.

4) *Abbreviations, units, numbers*

– Do not abbreviate nouns and stratigraphical units (Cretaceous and not Cret.).

– Every designation must be fully spelt out on the first time, the acronym or abbreviation being placed between parentheses; ex: total organic carbon (TOC).

– Use of the decimal system is mandatory. In French, commas are used for decimal numerical data, against dots in English. Thousands are signalled by a space in French and a comma in English.

– Unit symbols never take the plural.

– In French, million years is always abbreviated to Ma. In English, "million years" is abbreviated to Ma for a date and m.y. for a duration; ex: in English, 3 m.y. designates the duration of a geological event that took place 100 Ma ago.

– Dating: 14C, 18,000 years B.P.,

– Orientation: N010°E, N100°E.

5) *Typesetting of maths and physics*

– Capital letters are always typeset in latin.

– Variables, unknowns, functions, constants, parameters are typeset in latin italic lower case.

– Abbreviations are typeset in roman; ex: sin a. Beware of confusions with the Greek alphabet during typesetting.

6) *Foreign names*

Geographical designations remain as in their original language; ex: Sierra Morena.

AFTER THE ACCEPTED VERSION

Submission of the definitive version of the manuscript

Final or accepted version will be a text format (doc, docx) document with separate illustrations (ai, eps, tif) and tables (doc, docx, xls, xlsx).

Corrections des épreuves

Le premier auteur ou l'auteur correspondant recevra par courrier électronique une épreuve mise en page de son manuscrit à corriger. Il s'engage à la renvoyer dans les délais les plus brefs. En cas d'empêchement les épreuves seront corrigées par la SGF sans que cela puisse engager sa responsabilité. Les corrections doivent être limitées aux seules fautes typographiques. Toute autre correction sera à la charge de l'auteur.

TIRÉS À PART

Une version PDF peut être obtenue par les auteurs membres et abonnés ou téléchargée directement sur le portail électronique GSW.

Correcting proofs

The first author will receive a proof of his text for correction. He is committed to return it at the earliest notice. Should this prove unfeasible, SGF will correct the proofs without accepting any responsibility. Only typographic errors are to be corrected. All other corrections will be charged to authors.

OFF-PRINTS

If one author is a member subscribing to BSGF, a PDF file can be provided to the authors or downloaded through the electronic GSW aggregate.

Exemples de références

- ACHAARYYA S.K. (1978). – Stratigraphy and tectonic features of the eastern Himalayas. *In: SAKLANI P.S., Ed., Tectonic geology of the Himalaya. – Today and Tomorrow's Publ., New Delhi, 243-268.*
- ALABOUVETTE B., BURG J.-P., BODINIER J.-L., DELOR C. & GUILLAUME M. (1988). – Carte géologique de la France à 1/50 000. Notice explicative de la feuille 906: Najac. - 1^{ère} édition. – Orléans : BRGM. – x p., y fig. et carte en coul., par BURG *et al.*, 1987 (sous presse).
- AUBOUIN J. & BLANCHET R. (1981). – Subduction and tectonics: discussion of the results of the IPOD program in the active margins. *In: BLANCHET R. & MONTADERT L., Eds., Géologie des marges continentales, 26^{ème} Cong. Geol. Int., Coll. C3, Paris, 1980. – Océanol. Acta, n° sp., 283-294.*
- BIJU-DUVAL B., DERCOURT J. & LE PICHON X. (1977). – From the Tethys ocean to the Mediterranean seas: a plate tectonic model of the evolution of the western Alpine system. *In: Biju-Duval B. & Montadert L., Eds., 25^{ème} Cong. C.I.E.S.M., Histoire structurale des bassins méditerranéens, Split, Yougoslavie, 1976. – Technip, Paris, 143 - 164, 8 pl.*
- BLAKE M.C. & JONES D.L. (1974). – Origin of Franciscan mélange in northern California. *In: DOTT R.H. & SHAVER R.H., Eds., Geosynclinal sedimentation. – Soc. Econ. Paleontol. Mineral., Sp. Publ., 19, 345-357.*
- BURG J.-P., GUILLAUME M., DELSAHUT B. & MURATET B. (1987). – Carte géologique de la France à 1/50 000, feuille 906: Najac. - 1^{ère} édition. – Orléans: BRGM. - 1 file en coul., et notice explicative par ALABOUVETTE B. *et al.*, 1988, x p.
- BUKRY D. (1970). – Coccolith age determinations, Leg 4, Deep Sea Drilling Project. *In: BADER R.G., GÉRARD E.D. et al., Eds., Init. Rep. Deep Sea Drill. Proj., IV. – Washington, U.S. Govt. Print. Off., 375-381.*
- CABRIERES B., CAZAUX J.-C. & WEILL G. (1979). – Spot French first remote sensing satellite geometrical performance. *In: Proc. 11th Int. Symp. Remote Sensing of Environment, 2. – Univ. Michigan, Ann Harbor, USA, 867-878.*
- CABY R. (1982). – Idées nouvelles sur la tectonique tangentielle profonde d'âge alpin en grande Kabylie. – 9^{ème} Réunion. *Ann. Sci. Terre, Paris, p. 105. – Livre en dépôt à la Soc. géol. France.*
- DESNOYERS C. (1981). – Etude des minéraux majeurs et accessoires dans quelques météorites (howardites et chondrites carbonées): implications génétiques. – *Mém. Sci. Terre, Univ. P. et M. Curie, 81-10, 2 vol., 125 p., 24 f. – Thèse Sci., Paris, 1980. – Extr. en partie de: Earth Planet. Sci. Lett., 1980, 47, 223-234. – C. R. Acad. Sci., Paris, 1974, D, 278, 3275-3277. – Meteoritics, 1973, 8, 344-345; 1974, 9, 354-355; 1975, 10, 392. – Geochim. Cosmochim. Acta, 1977, 41, 81-86.*
- DE WEVER P. (1982). – Radiolaires du Trias et du Lias de la Téthys (systématique, stratigraphie). – *Soc. géol. Nord Publ., 7, 599 p. – Thèse Sci., Lille, 1982.*
- GIROD M., BAILEY D.K., BAKER P.E., FISHER R.V., MAURY R., ROCCI M., SCHMINCKE H. & UPTON B.G. (1978). – Les roches volcaniques: pétrologie et cadre structural. – Doin, Paris, 239 p.
- HEALY-WILLIAMS N., TRAINOR D. & MALDONADO A. (1983). – Late Quaternary stable isotopic and calcium carbonate records from the western and eastern Mediterranean (Abstr.). *In: Am. Geophys. Un., Fall meeting abstracts. – Eos, Trans. Am. Geophys. Union, 64, 45, 738.*
- JACSON E.D. (1976). – Eclogite in Hawaiian basalts. – *U.S. Geol. Surv. Prof. Paper, 86, B 5, 151-157.*
- LAPPARENT A.F. de, PHILIP J., MARIE P. & DUFAURE P. (1974). – La montagne de Parandaz et les transgressions crétaées en Afghanistan central. – *Bull. Soc. géol. Fr., (7), XVI, 311-318.*
- LE PICHON X., ANGELIER J. & SIBUET J.-C. (1982). – Plate boundaries and extensional tectonics. – *Tectonophysics, 81, 239-256.*
- LE PICHON X. & PAUTOT G. (1976). – Le fond des océans. – Presses Universitaires de France, *Collect. Que sais je ?, Paris, 125 p.*
- LE PICHON X. & SIBUET J.-C. (1981). – Passive margins: a model of formation. – *J. Geophys. Res., 86, B 5, 3708-3720.*
- Ressources naturelles de l'Asie tropicale humide (1974). – Unesco, Paris, 490 p. (Recherches sur les ressources naturelles, 12).
- SEGURET M., LABAUME P. & MADARIAGA R. (1984). – Eocene seismicity of the Pyrénées from megaturbidites of the south Pyrenean basin (Spain). *In: CITA M.B. & RICCI LUCCI F., Eds., Seismicity and sedimentation. – Mar. Geol., 55, 1/2, sp. issue, 117-131.*
- SINGER A. & GALAN E. Eds. (1984). – Paligorskite-sepiolite. – *Dev. Sediment., 37. – Elsevier, Amsterdam, 473 p.*
- YAROSHEVITCH V.M. (1957). – Les nouveaux représentants d'Archaeocyathes du Cambrien du versant oriental de l'Alatau de Kuznetsk. – *Dokl. Akad. Nauk. S.S.S.R., 116, 6, 1015-1017 (en russe).*

**SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, ÉDITEUR
CESSION DE DROIT D'AUTEURS**

Je soussigné :
Domicilié :

auteur principal de l'article (ci-après intitulé « l'article ») objet de la présente lettre de cession de droits d'auteur, dont les références sont mentionnées ci-dessous, m'engage en mon nom et en celui des co-auteurs de l'Article, ci-après dénommés collectivement « Auteur »

Titre de l'Article :
auteur correspondant :
référence :
dont la publication sera effectuée dans la revue :

ci-après dénommée « la Revue ».

La Revue est éditée par la Société géologique de France, ci-après dénommée « l'Editeur ».

L'Auteur garantit à l'Editeur, en son nom et en celui des coauteurs de l'Article, que ce travail est une œuvre originale.

Par la présente et en contrepartie de la parution de l'Article dans la Revue, l'Auteur cède, en son nom et en celui des co-auteurs de l'Article, ses droits patrimoniaux à l'Editeur aux conditions décrites ci-après : l'Auteur cède expressément à l'Editeur, outre le droit d'édition, tous les droits patrimoniaux d'adaptation, de reproduction et de représentation afférents à l'Article pour tous supports, papier, électronique (notamment internet), ou autres.

La présente cession de droits d'auteur est définitive et exclusive au profit de l'Editeur. Elle est consentie pour avoir effet en tous lieux, pour tous les pays et toutes les langues, et tout le temps que durera la propriété littéraire de l'Auteur et de ses ayants-droits, d'après les législations tant française qu'étrangères et les conventions internationales, actuelles ou futures, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Il est convenu que la non-exploitation de l'un ou de plusieurs des droits cédés ne peut en aucun cas remettre en cause la présente cession, lesdits droits étant cédés irrévocablement à l'Editeur.

L'Auteur garantit à l'Editeur la jouissance entière et libre des droits cédés contre tout trouble, revendication et éviction quelconque. Il déclare expressément disposer des droits cédés par le présent contrat et que l'Article n'a fait l'objet d'aucun contrat d'édition encore valable et n'entre pas dans le cadre d'un droit de préférence, tel qu'il est désigné à l'article L 132-4 du Code de la propriété intellectuelle que l'Auteur déclare parfaitement connaître, accordé antérieurement par lui à un autre éditeur.

L'Auteur doit avoir obtenu l'accord des personnes pouvant apparaître sur les photographies de l'Article avant de les publier.

L'Auteur conserve le droit d'utiliser l'Article à des fins non commerciales, et plus précisément à des fins exclusives d'enseignement ou pour ses travaux personnels de recherche, sous réserve, d'une part, de mentionner le copyright dont l'Editeur est titulaire sur l'Article dès sa publication et, d'autre part, de n'en retirer aucune contrepartie financière. L'Auteur adressera toute demande d'utilisation partielle ou totale qui pourraient lui être adressée par des tiers.

Nom, Prénom :
Date :
Signature

Document signé à retourner avec votre version définitive à la SGF

**BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE
AUTHOR RIGHTS ASSIGNMENT LETTER**

The undersigned,
Address :

main author of the article (hereinafter the « Article ») the references of which are identified below, such article forming the subject matter of this author rights assignment letter, agree to the following, on my own behalf and on behalf of the co-authors of the Article (hereinafter jointly referred to as the « Author »).

Article entitled :
Corresponding author :
To be published in the journal :
Hereinafter the « Journal »

The Journal is published by the Société géologique de France (hereinafter the « Publisher »).

The Author represents to the Publisher, on his/her own behalf and on behalf of the co-authors of the Article, that the Article is an original work.

The Author, acting on his/her own behalf and on behalf of the co-authors of the Article, hereby assigns, in consideration of the publication of the Article in the Review, all of his/her author rights to the Publisher subject to the terms and conditions set forth below :

The Author expressly assigns to the Publisher, in addition to the publishing right, any and all author rights relating to the adaptation, reproduction and performance in respect of the Article, on all media, whether in paper or electronic form (in particular on the Internet) or otherwise.

This author rights assignment is final and exclusive in favour of the Publisher. It is made in order to be effective in all places, for all countries and languages and for the entire term of the literary property rights held by the Author and his/her beneficiaries, under the laws in force in France and in other countries and in present and future treaties, including any possible extensions of such term.

It is agreed that lack of exploitation of one or more rights assigned hereunder shall in no event jeopardise this assignment, the relevant rights being irrevocably assigned to the Publisher.

The Author guarantees to the Publisher full and unrestricted beneficial use of the assigned rights and indemnities the Publisher against any disturbance, claim or eviction whatsoever. The Author expressly represents that he/she holds the rights assigned hereunder and that the Article has not been subject to any currently valid publishing agreement and is not subject to any preference right previously granted by the Author to any other publisher, within the meaning of Article L. 132-4 of the French Intellectual Property Code with which the Author represents that he/she is fully familiar.

The Author represents in particular that he/she has obtained the complete approval of the individuals appearing in the photographs included in the Article so that such photographs may be published in the Article.

The Author shall retain the right to use the Article for non-commercial purpose and most specifically for exclusively educational work or for the Author's own research subject to (i) the obligation to indicate the copyright held by the Publisher immediately upon publication ; and (ii) the prohibition to derive any financial gain from such use. The Author shall refer to the Publisher any request for total or partial use that may be sent to the Author by any third party.

Name, surname :
Date :
Signature :

